

30 avr 2025 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2025

Nombre de places vacantes de magistrat en formation pour 2025-2026

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le nombre de places vacantes de magistrat en formation pour l'année judiciaire 2025-2026.

En tenant compte du contexte budgétaire actuel, des projections du nombre des nominations de base et du fait qu'une nomination ne peut intervenir qu'après une proposition motivée de la Commission de nomination et de désignation compétente du Conseil Supérieur de la Justice, le projet prévoit 85 places, réparties en 40 places francophones et 45 places néerlandophones.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be